



# LAINES-AUX-BOIS...

## Les infos

06/2021  
# 11

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

Une nouvelle période de déconfinement débute. Nous sommes tous dans l'attente de profiter d'une liberté retrouvée que nous allons prudemment saisir pour rencontrer ceux qui nous sont chers.

Les associations communales reprennent petit à petit leurs activités : la gymnastique les mardis soir, les entraînements de pétanque les dimanches après-midi, les animations à la bibliothèque... La commission « festivités » s'est elle aussi réunie et vous propose d'ores et déjà trois manifestations : le 19 juin pour la fête de la Musique, le 02 juillet pour une randonnée pédestre et le 13 juillet au soir.

Le mois de juin est aussi ponctué par les élections régionales et départementales prévues les 20 et 27. Les bureaux de vote seront situés dans la salle du conseil municipal et seront ouverts de 8h à 18h. Je vous rappelle que voter est l'acte de citoyenneté par excellence, le moyen de faire fonctionner la démocratie et, par conséquence de protéger nos libertés.

Cette période printanière est également propice à la végétation (haies, fleurs...) mais aussi aux mauvaises herbes qui peuvent rapidement devenir envahissantes.

L'entretien de l'espace public est une des priorités de la commune qui déploie, tout au long de l'année, d'importants moyens pour le maintien de la propreté. Tout d'abord humain, notre employé communal est affecté à cette tâche, mais aussi technique avec du matériel adéquat et performant.

Vivre dans un village propre, tel est le souhait de chacun. Aussi je vous encourage à nettoyer votre trottoir, caniveau, tailler les haies... et je remercie grandement ceux qui participent activement au droit de leur propriété.

L'image de Laines aux Bois dépend de l'implication de chacun à maintenir un cadre de vie agréable. Nous devons tous avoir le souci du bien commun et remplir les quelques devoirs qui sont les nôtres.

Consciente cependant que certains d'entre nous sont touchés par la maladie, âgés et ne peuvent réaliser ces travaux, je fais appel à votre solidarité pour donner quelques heures de votre temps ponctuellement au service des plus fragiles et vous invite à vous faire connaître en mairie.

Je vous souhaite une belle semaine. Restez prudents, prenez soin de vous.

Bien amicalement,

Anne-Sophie GAUTHIER



# Conseil municipal...

## # COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 27 mai 2021

Tous étaient présents, à l'exception de M. MICHAUX Jordy, excusé, donne son pouvoir à M. CHATELAIN Edouard et M. FAYS Marc, absent.

**Secrétaire de séance** : Madame MAURELET Laura

### 1) Construction d'un bâtiment et achats de distributeurs automatiques :

Le projet a bien avancé, un bâtiment en bois, destiné à sécuriser et à isoler thermiquement les distributeurs, va être construit à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes.

Un premier distributeur sera consacré au pain, et devrait être mis rapidement en place. La boulangerie de Saint Germain a donné son accord pour alimenter ce dernier.

Un deuxième distributeur destiné à des denrées alimentaires (légumes, œufs...) sera installé à côté. Des producteurs du village et notamment Patrice Jacquinot et Hubert Truelle ont été sollicités.

Le budget prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

Financement FEADER (Union Européenne)	36 162.75€
Financement Etat (plan de relance)	6 010.41€
Financement région Grand Est	3 030.28€
Autofinancement (Commune)	11 300.87€
TOTAL	56 504.31€

Une redevance de 10% est envisagée sur le chiffre d'affaires des commerçants qui vont alimenter les distributeurs.

*Accord du conseil.*

### 2) Vente de bois :

Le prix du bois a considérablement augmenté récemment, en raison d'une explosion des demandes et du peu de stock. Compte tenu de cette situation, la commune souhaite profiter de cette opportunité pour vendre des douglas dans la parcelle 1.

Un prix minimum de retrait à hauteur de 75 € le m<sup>3</sup> sera demandé aux acheteurs potentiels.

*Accord du conseil.*

### 3) Achat de parcelles :

La commune a l'opportunité d'acquérir trois parcelles se situant au niveau du dépôt communal (route de Prugny), totalisant 11 529 m<sup>2</sup> pour un montant de 3 000 € (hors frais de notaire).

*Accord du conseil.*

### 4) Extension de réseau « Chemin de la Chapelle » :

La commune se doit d'engager des frais pour étendre le réseau d'électricité et Orange « Chemin de la Chapelle » afin de desservir une future habitation.

Le coût est estimé à 3 140 €.

*Accord du conseil.*

*Le PV complet est consultable en mairie.*



# L'info d'ici...

## # CEREMONIE AU MONUMENT DU MAQUIS

Une cérémonie en hommage aux Résistants et Fusillés martyrs sera organisée le samedi 12 juin à 11h au monument du maquis de Montaigu.



## # ELECTIONS REGIONALES & DEPARTEMENTALES



Les élections se dérouleront les

**Dimanches 20 et 27 juin 2021**

3 binômes pour les élections départementales et  
9 listes pour les régionales.

Les bureaux de vote seront situés dans la salle du conseil municipal.  
Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h.

Un protocole sanitaire renforcé sera mis en place « pour garantir le respect des gestes barrières » et la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote.

Le port du masque sera **obligatoire** pour les électeurs et pour les membres des bureaux de vote.  
Un marquage au sol sera réalisé pour maintenir les distances entre les électeurs (1,5 m entre toutes les personnes), qui devront émarginer **avec leur propre stylo**.

Du gel hydro alcoolique sera disponible.

Un nettoyage fréquent des bureaux et matériels et une aération régulière seront assurés au cours de la journée.

## # REOUVERTURE DU DEPOT COMMUNAL

Après quelques années de fermeture, le dépôt communal, route de Prugny est à nouveau ouvert (Arrêté permanent 2021/33). Il pourra y être déposé : terre végétale, craie et tufs.



**Article 1 :** L'accès au dépôt communal est réservé aux seuls laignerans.

**Article 2 :** Il est nécessaire de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie au moins 48 heures avant le dépôt. L'accès sera autorisé tous les jours de l'année.

**Article 3 :** En cas de déversement en dehors du lieu prévu à cet effet, la prise en charge financière du déblaiement sera assurée par le contrevenant.

**Article 4 :** Madame Le Maire et Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

# LE PLEIN DE FESTIVITÉS EN 2021 ?



Samedi 19 juin 2021  
Sous le préau de la salle pluriactivités  
De 19h à 22h30

**Bibliothèque Léandre Nicolas**

### Mer et merveilles

26 juin 2021 - de 9h à 13h - au programme

- Lecture parasol
- Maquillage des océans
- Origami des fonds marins
- Jeux en bois de pirates
- Pêche aux histoires

Dans le cadre de « Partir en livre », fête nationale du livre jeunesse initiée par le Ministère de la Culture, la bibliothèque de Laines aux Bois s'associe aux animations mises en place dans notre département le samedi 26 juin de 9h à 13h

Gratuit - Inscription obligatoire à [bibliotheque.lainesauxbois@orange.fr](mailto:bibliotheque.lainesauxbois@orange.fr)

Samedi 26 juin 2021  
Bibliothèque (à côté de la salle pluriactivités)  
De 9h à 13h  
Animé par les Amis de la Bibliothèque

Vendredi 2 juillet 2021  
Départ à 20 heures  
de la Salle pluriactivités  
Environ 7 kms



## Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h  
Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.  
Téléphone : 03 25 75 66 18  
Email : [mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr](mailto:mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr)



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »

